



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Ministre déléguée

Paris, le **06 NOV. 2020**

Réf : ARM/SGA/DPMA/SDMAE/BVAC

1720021/19

*Mesdames et Messieurs
les Préfets et Hauts-commissaires*

- OBJET** : Commémoration de la victoire et de la paix le 11 novembre, jour de l'anniversaire de l'Armistice de 1918 et hommage à tous les morts pour la France.
- P. JOINTES** : a) Message de Madame la Ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.
b) Liste des militaires Morts pour la France depuis le 11 novembre 2019.

Dans le cadre de la journée nationale de la commémoration de la victoire et de la paix, le 11 novembre, jour anniversaire de l'Armistice de 1918 et d'hommage à tous les morts pour la France, des cérémonies se déroulent traditionnellement sur l'ensemble du territoire français le mercredi 11 novembre 2020.

Compte tenu du contexte sanitaire ces cérémonies seront maintenues mais se tiendront selon des modalités particulières.

À Paris, une cérémonie présidée par le Président de la République se déroulera en matinée, à l'Arc de Triomphe. Commémorant également le centenaire de l'inhumation du Soldat Inconnu, la cérémonie se tiendra en présence d'un nombre restreint d'autorités civiles et militaires, sans public. Elle sera néanmoins retransmise en direct à la télévision.

Dans l'ensemble des départements ainsi que dans les territoires et collectivités d'outre-mer, il vous appartient d'organiser une cérémonie au monument aux morts de la commune chef-lieu, dans un format restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation, sans présence du public. Les maires pourront organiser, également en format très restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation, un dépôt de gerbe au monument aux morts de leur commune, sans public.

Le message que j'adresse au monde combattant, et que vous voudrez bien lire à l'occasion de ces cérémonies, vous est transmis en pièce jointe ainsi que la liste des « Morts pour la France » de l'année écoulée qui sera lue après le message.

Je rappelle enfin que, comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments publics devront être pavoisés.

Geneviève DARRIEUSSECQ



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre déléguée

Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les « Morts pour la France »

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œuillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

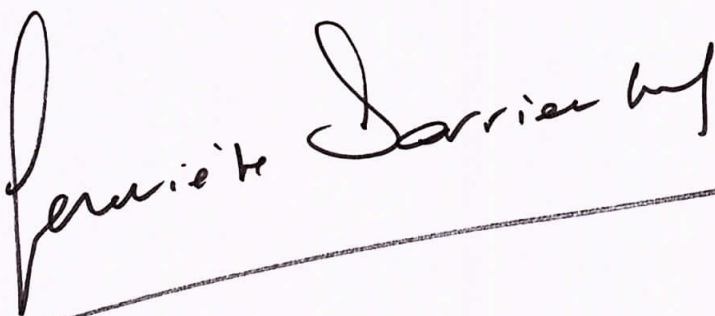
Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « *Ceux de 14* ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champs d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.



Maurice Genevoix